

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le huit décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vaujany, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves GENEVOIS, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice 11
 présents 7
 votants 9

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Michel VACCON, Brigitte ARNAUD, Eric DOURNON, Valérie MARTINET et Elvina SAVIOUX

Absents : Jean-Luc BASSET, Bruno AVEQUE, Jacques JOUANS et Nadine VERNEY

Pouvoir : Jean-Luc BASSET à Yves GENEVOIS et Jacques JOUANS à Elvina SAVIOUX

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

Objet : BUDGET M4 OFFICE DE TOURISME : Décision modificative n° 1

Par délibération en date du 24 mars 2023, le conseil municipal a approuvé le budget primitif Office de tourisme 2023.

À l'analyse de l'exécution de ce budget, il apparaît nécessaire de procéder à des ajustements au sein des chapitres du budget.

Ces ajustements visent à prendre en compte :

- L'amortissement d'un bien pour un montant de 650 € en dépenses d'exploitation et en recettes d'investissement

Ces mouvements représentent un montant de 650 € en section d'investissement.

Le tableau suivant retranscrit ces propositions d'évolutions d'inscription budgétaire :

EXPLOITATION					
DEPENSES			RECETTES		
Article	Désignation	Montant	Article	Désignation	Montant
022	Dépenses imprévues	-650,00 €			
CHAPITRE 022 - Dépenses imprévues		-650,00 €			
6811	Dotations aux amortissements	650,00 €			
CHAPITRE 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		650,00 €			
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		0,00 €	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		0,00 €

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Article	Désignation	Montant	Article	Désignation	Montant
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	650,00 €	28183	Matériel de bureau et matériel informatique	650,00 €
CHAPITRE 21 - Immobilisations corporelles		650,00 €	CHAPITRE 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		650,00 €
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		650,00 €	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		650,00 €

Ces propositions sont sans incidence sur l'équilibre budgétaire.

Aussi, il est demandé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à cette modification de l'inscription des crédits du budget Office de tourisme de la Commune.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés ;

- Décide de procéder de la manière suivante à l'affectation de dépenses et de recettes du budget Office de tourisme pour un montant de 650 € en section d'investissement.

EXPLOITATION					
DEPENSES			RECETTES		
Article	Désignation	Montant	Article	Désignation	Montant
022	Dépenses imprévues	-650,00 €			
CHAPITRE 022 - Dépenses imprévues		-650,00 €			
6811	Dotations aux amortissements	650,00 €			
CHAPITRE 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		650,00 €			
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		0,00 €	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		0,00 €

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Article	Désignation	Montant	Article	Désignation	Montant
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	650,00 €	28183	Matériel de bureau et matériel informatique	650,00 €
CHAPITRE 21 - Immobilisations corporelles		650,00 €	CHAPITRE 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		650,00 €
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		650,00 €	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		650,00 €

- Autorise Monsieur le Maire au vu des dernières écritures comptables à réajuster par décision modificative n°1 les chapitres des sections d'exploitation et d'investissement du budget Office de tourisme 2023 ;
- Donne toutes délégations à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision et notamment en matière de signature des documents à intervenir.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures.
 Pour copie conforme.

Certifié exécutoire.
 Transmis en Préfecture le

Le Maire

Yves GENEVOIS

